

Gif-Sur-Yvette, le 5 juillet 2021

Affaire suivie par : Sylvie Pellegrin
Courriel : sylvie.pellegrin@universite-paris-saclay.fr
Téléphone : 01 69 15 41 47

**Avis de publicité relatif à une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)
du domaine universitaire de l'Université Paris-Saclay
Campus d'Orsay**

Une demande d'AOT a été déposée à la Direction de l'environnement de travail de l'Université Paris-Saclay, le 20 mai 2021, relative au déploiement d'une offre de vélos à assistance électrique Ecovélo avec l'installation de 5 stations vélos réparties sur le campus universitaire d'Orsay :

Les activités envisagées consistent en l'installation de 5 stations vélos sur le campus universitaire d'Orsay dont le plan figure en annexe.

- Station 1 : rue du Doyen André Guinier (Station « RER Bures sur Yvette »)
- Station 2 : rue de la Chaufferie (Station RER Orsay 2)
- Station 3 : rue Elisa Desjobert (Station RER Orsay 1)
- Station 4 : rue du Doyen Georges Poitou (Station Restaurant Universitaire)
- Station 5 : rue Joliot Curie (Station Polytech)

Les conditions d'occupation du domaine universitaire sont les suivantes :

- l'occupation est précaire, révoquant et strictement personnelle ; elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- l'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- l'installation est autorisée pour une durée de 36 mois (du 23 août 2021 au 22 août 2024)
- l'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord de l'Université Paris-Saclay,
- la redevance annuelle relative à l'occupation sera déterminée par les services de l'Université, en fonction de sa nature.

Cette demande constitue une manifestation d'intérêt spontanée, conformément à l'article L 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Dans le cas d'une demande concurrente, le candidat devra déposer un dossier complet de demande d'AOT avant le 5 août 2021 à 16h heures auprès de l'Université, par courrier recommandé ou courrier électronique aux adresses suivantes

Adresse postale :

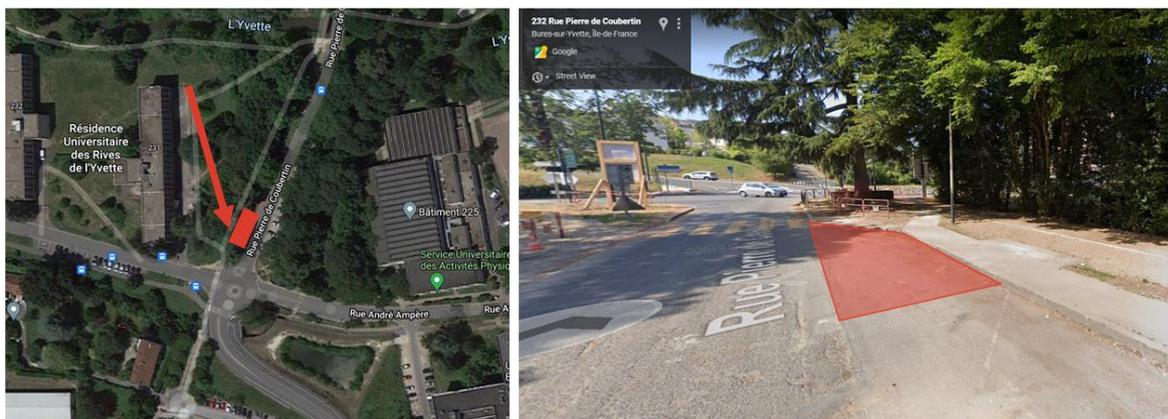
Université Paris-Saclay
Direction de l'environnement de travail
4 rue Joliot Curie
91190 Gif-Sur-Yvette

Adresses électroniques : sylvie.pellegry@universite-paris-saclay.fr et
nathalie.herrbach@universite-paris-saclay.fr

Vue détaillée des 5 stations

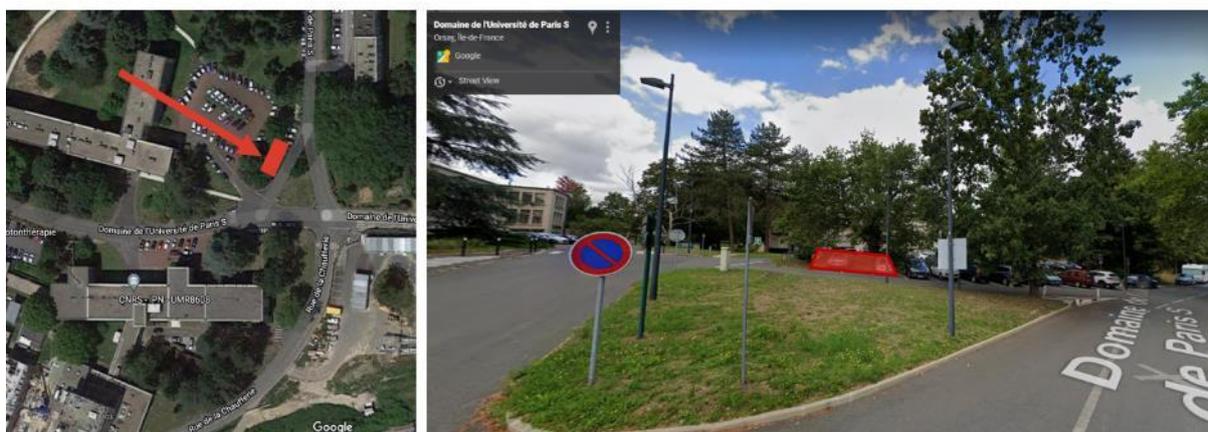
STATION 1 RUE PIERRE DE COUBERTIN

Détail : en bout de stationnement, en englobant le « coin » inutilisé, sur 5m de linéaire environ.
Ancrage : par chevillage chimique à moins de 10 cm de profondeur



STATION 2 RUE DE LA CHAUFFERIE

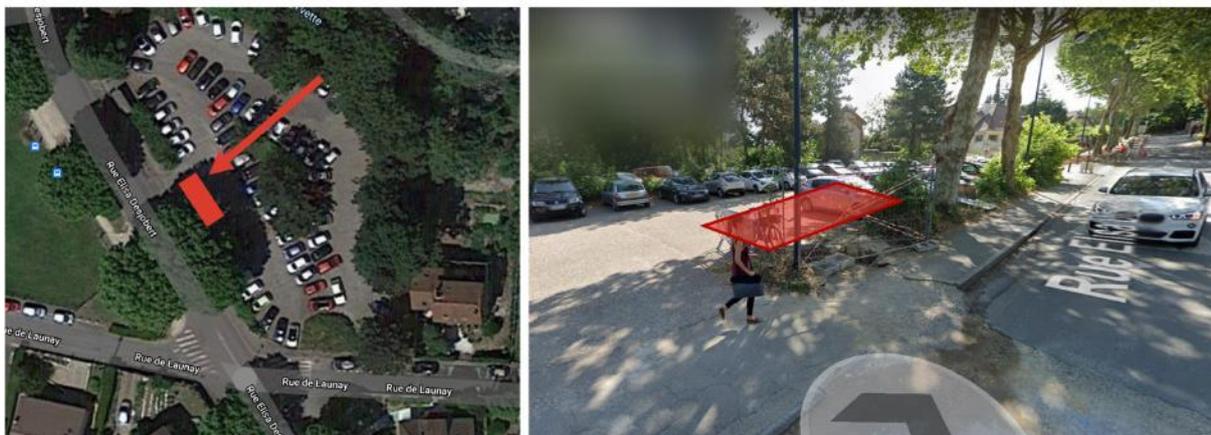
Détail : 2 places de parking nécessaires, sur la gauche.
Ancrage : par chevillage chimique à moins de 10 cm de profondeur



STATION 3

RUE ELISA DESJOBERT

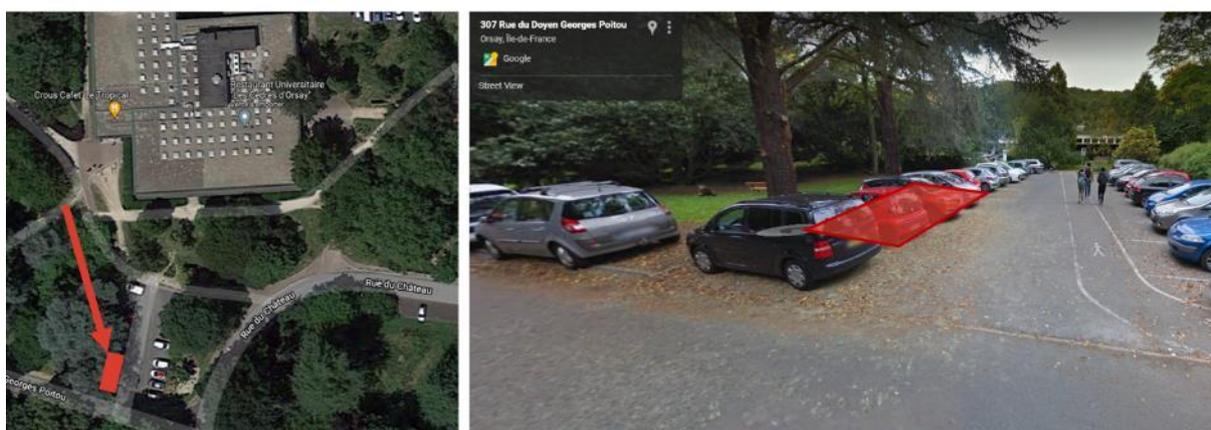
Détail : en lieu et place de l'ancienne station « zoov », en occupant 3 places de parking au total
Ancrage : par chevillage chimique à moins de 10 cm de profondeur



STATION 4

RUE DU DOYEN GEORGES POITOU

Détail : en bout de stationnement, sur les 3 places de parking à côté des bornes électriques
Ancrage : par chevillage chimique à moins de 10 cm de profondeur



STATION 5

RUE JOLIOT CURIE

Détail : centrée sur le carrelage gris et proche du poteau pour laisser les espaces de passage
Ancrage : par chevillage chimique à moins de 10 cm de profondeur

